

ÉDITION SPÉCIALE N°3 — 6 SEPTEMBRE 2022 — GUILLAUME COCHE

[Accueil](#) > [Campagnes](#) > [L'espace partenaires](#) > Édition spéciale N°3 – 6 Septembre 2022 – Guillaume COCHE



Guillaume COCHE, directeur associé, Kalitis

Depuis 2004, Kalitis accompagne les établissements de santé dans l'amélioration économique de leur activité : sur le volet PMSI, afin d'analyser le codage et améliorer les recettes et sur les analyses médico-économiques.

Le contexte actuel entraîne-t-il une évolution de votre métier ?

Jusqu'alors, la pérennité des établissements relevait de l'accroissement de l'activité. La question du maintien en priorité des activités rentables se pose désormais.

Deux facteurs caractérisent le contexte actuel. Le premier est l'enregistrement d'une baisse de l'activité du fait de la crise sanitaire et la pénurie de personnel. Sous tension, les directeurs d'établissements sont désormais amenés à analyser la rentabilité des activités et à évaluer les options possibles en considérant les données financières. Les lois de finance assurent un filet de sécurité avec la garantie de financement mais, pour assurer la pérennité des établissements, il est nécessaire de trouver les organisations, les moyens humains adéquats et de se concentrer sur les activités permettant d'assurer la rentabilité.

Les réformes structurelles sont le second élément caractéristique de cette période. La réforme des autorisations et les réformes de financement touchent l'activité en MCO mais aussi en SSR, psychiatrie et HAD. Les structures privées, généralement plus petites que les structures publiques, sont potentiellement défavorisées par la hausse des seuils d'activité. C'est pourquoi Kalitis accompagne les directions pour anticiper les évolutions à venir.

Pour le MCO, les nouveaux seuils en cardiologie interventionnelle ou en chirurgie des cancers nécessitent des simulations et ajustements afin de conserver les autorisations indispensables à la poursuite de certaines activités. De même, la réforme sur les soins critiques et les urgences préoccupe les établissements. Comprendre les réformes permet d'y répondre en termes économique et réglementaire.

Comment accompagnez-vous les établissements ?

Kalitis aide les établissements à anticiper les évolutions à venir par le biais de simulations chiffrées. Nous proposons des modèles intégrant les modes de calcul et règles de plus en plus complexes mis en place par les organismes de tutelle. La data devient essentielle mais surtout son interprétation. Nous proposons de mesurer les retombées afin de justifier, ou non, la demande ou le maintien de certaines autorisations ou sources de financement. Puis nous préconisons des actions en termes de recrutement, d'activité, de projet médical... le tout motivé par des éléments objectivés permettant le dialogue avec les ARS.

Notre analyse se base sur le PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information) et les éléments comptables de l'établissement. Ils nous permettent de simuler des modèles médico-économiques que nous affinons avec les équipes médicales, paramédicales, de rééducation et de gestionnaires. Nous instaurons un dialogue constant et sur tous les projets de prise en charge pour répondre aux établissements qui, assommés par les données et les changements réglementaires, nous sollicitent pour obtenir des diagnostics en amont de la prise de décisions.

Comment exploitez-vous les datas que vous recueillez ?

Nos études nous permettent de porter des messages au niveau national pour tous les champs du secteur de la santé et en fonction des statuts des établissements. Nous sommes en effet sollicités lors de missions par des fédérations ou groupes d'établissements. Nous objectivons les demandes au travers de données opposables. Nous apportons la méthodologie, les données chiffrées et surtout l'expérience du terrain. En effet, notre équipe de consultants a accompagné plus de 400 établissements sur les 10 dernières années de tous les champs et statuts.

Nous sommes un interlocuteur privilégié en réponse à l'incertitude. Nous avons la volonté d'être pédagogues sur les réformes, il s'agit de cibler les actions, sélectionner les sujets qui préoccupent les directions d'établissements et enfin de fournir des éléments de référence et d'accompagnement.